
MUNICIPALITE

REPONSE

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa et consorts intitulée
"Pour une volière plus gaie au passage des Corbettes"

Renens, le 25 avril/AP/md

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 10 avril 2008, Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa et consorts ont déposé une interpellation intitulée "Pour une volière plus gaie au passage des Corbettes", et formulé les questions suivantes :

Serait-il possible :

- de rénover cette volière, en améliorant, d'entente avec un spécialiste, la végétation qui s'y trouve ?
- de changer les grillages pour laisser passer davantage de lumière et améliorer la vision que l'on a des oiseaux ?
- d'enlever les buissons qui l'entourent et de les remplacer par une simple barrière ?
- de mettre des indications (pourquoi pas avec la collaboration des écoles) sur les espèces qui s'y trouvent, leurs habitudes, leurs origines ?

Réponses :

La volière est gérée à titre bénévole depuis une dizaine d'années par M. Jean-François Cretegnny, ornithologue amateur, qui par ailleurs travaille en qualité d'horticulteur à la Ville de Renens.

Le treillis entourant la volière est certes vétuste (env. 40 ans) et son changement améliorera certainement la visibilité d'ensemble. Cependant, il faut garder un maillage assez dense afin d'éviter l'intrusion d'animaux indésirables ou l'apport de nourriture par les observateurs. Le changement du treillis sera prévu au budget 2009.

- 2 -

La végétation se trouvant à l'intérieur de la volière n'est pas à but décoratif, mais elle sert de refuge et de garde-manger pour l'avifaune. Elle est renouvelée selon les saisons et les besoins des oiseaux.

La barrière de buis qui entoure l'ensemble a été plantée de manière à éviter le contact direct des oiseaux avec des chiens ou autres animaux.

La pose d'un panneau indiquant les noms et origines des oiseaux, ainsi que leurs caractéristiques principales, sera étudiée soit dans le cadre du Chemin des Sens, ou dans l'élaboration de la signalisation des parcs et promenades.

Les marques d'attention et autres messages cordiaux de la population vont dans le sens des interpellateurs et une attention toute particulière sera apportée à l'entretien et à la mise en valeur de la volière.

Par ces réponses, la Municipalité estime avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa et consorts intitulée "Pour une volière plus gaie au passage des Corbettes".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ